

PROCES-VERBAL D'INSTALLATION DU COMITE SYNDICAL

L'An Deux mille vingt-six le 27 avril à seize heures trente, les membres du comité syndical du SYNDICAT MIXTE DE LA BASSE VALLE DE LA RISLE, désignés par délibération des conseils communautaires du 9 avril pour l'IBTN et du 14 avril pour la CCPAVR, se sont réunis à Saint Philbert-sur-Risle sur convocation en date du 17 avril 2026 qui leur a été adressé par Monsieur Francis COUREL, Président sortant, conformément aux articles L.2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sont installés dans leur fonction de membres (titulaires et suppléants) du comité syndical du SYNDICAT MIXTE DE LA BASSE VALLE DE LA RISLE :

Coomunauté de communes	Titulaires	Suppléants
Communauté de communes Bernay Terres de Normandie (IBTN)	BEURIOT Valéry	BORDIER Sophie
	BOULAYE Guillaume	CHOLEZ Manuel
	DELAPORTE Jean-Pierre	MARI Christophe
	DESCHAMPS Didier	SYES Nicolas
	COTTARD Bruno	FALCE Christian
	THONNEL Mickaël	GRISIER Dominique
	BREEMEERSCH Jérôme	BREANT Caryl
	VANTOMME Marc	VAN DEN DRIESSCHE André
	Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle (CCPAVR)	DE ANDRES Carole
RABEL Michel		BERTEAUX Nicolas
CHAPELLE Michel		CHIRET Agnès
DEVILLEE Bastien		LECHAPTOIS Bruno
GAUTIER Franck		LEROY Dominique
REBOURG Elian		LANGLOIS Emmanuel
COUREL FRANCIS (Corneville/Risle)		JARZEBOWSI Léonard
BOUCHER Sylvie		AUBREE Loreena
BONVOISIN Patrice		KAROUI Lou
GRARD Bernard		HEBERT Chaudé
TIHY André		BIHEL Pascal
WILLIOT Claire		DAVALLAN Sébastien
DUONG Isabelle		MAROUSEZ Bertrand
LAMY Denis		ROJAS Kenny
FLAMBARD Morgan		HERICHER Christopher
HAMON Olivier		BISSON Jean-Christophe
AUVRAY Patrice		MOUCHEL Florence
CANTELOUP Christophe		NIEL Clément
VALLEE Franck		LEBLANC-LANDRIN Céline
TOUSSAINT Christophe		LANDA Régine
COUREL Francis (SPR)	BINY Christophe	
DROUET Romain	BEAUMESNIL Séverine	

A assisté : Monsieur DUPUIS Thomas, technicien rivière

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Francis COUREL, Président sortant du SMBVR.
M NIEL Clément a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le conseil syndical (art. L. 2121-15 du CGCT).
M COUREL Francis (Saint Philbert sur Risle) reprend la présidence de la séance, en sa qualité de doyen d'âge.
Il est aussitôt procédé à l'appel nominal et donné lecture des délibérations des communautés de communes désignant leurs délégués.

Etaient présents au cours de la séance :

Délégués titulaires	Délégués suppléants	Communauté de communes
BEURIOT Valéry BREEMERSCH Jérôme COTTARD Bruno DELAPORTE Jean-Pierre DESCHAMPS Didier VANTOMME Marc		Communauté de communes Bernay Terres de Normandie
BONVOISIN Patrice BOUCHER Sylvie CANTELOUP Christophe CHAPELLE Michel COUREL Francis (Corneville/Risle) COUREL Francis (Saint Philbert sur Risle) DEVILLEE Bastien DROUET Romain DUONG Isabelle FLAMBARD Morgan GRARD Bernard HAMON Olivier LAMY Denis RABEL Michel REBOURG Elia TIHY André WILLIOT Claire	LANDA Régine LE BELLEGUY Sylvie LEBLANC-LANDRIN Céline NIEL Clément	Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle

Election pour la Présidence

26 présents + 2 pouvoirs (M BOULAYE à M BEURIOT & M GAUTIER à M REBOURG) = **28 votants**

Election pour la Vice-Présidence, Trésorier, Secrétaire et Membre du bureau

26 présents (Arrivée de M COTTARD) + 3 pouvoirs (M BOULAYE à M BEURIOT & M GAUTIER à M REBOURG & M CANTELOUP à M NIEL) = **29 votants**

ELECTION DU PRESIDENT

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

ID : 027-200092310-20260427-0226_PV_INSTAL-AU



Le doyen d'âge des membres présents du conseil syndical, Monsieur COUREL Francis prend la présidence de l'assemblée (article L.2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 26 conseillers présents et a constaté que la condition du quorum posée à l'article L2121-17 du CGCT est remplie.

Il a invité le Comité Syndical à procéder à l'élection d'un Président conformément aux dispositions prévues par l'article L.2122-7 du même code.

Pour le dépouillement des votes, Monsieur le doyen d'âge propose de désigner deux assesseurs.

Sont ainsi désignés :

- M DROUET Romain
- M DEVILLEE Bastien

Premier tour de scrutin

Monsieur le Doyen d'âge demande qui est candidat à la charge de Président du SYNDICAT MIXTE DE LA BASSE VALLE DE LA RISLE.

Monsieur COUREL Francis (président sortant)

Monsieur LAMY Denis

Sont candidats à cette charge

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret, chaque membre est muni d'une enveloppe de couleur et un bulletin blanc. Chaque conseiller syndical, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : **28**

A déduire : Bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du code électoral : **2**

Reste pour le nombre de suffrage exprimés : **26**

Majorité absolue : **14**

Ont obtenu :

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
COUREL Francis	20	Vingt
LAMY Denis	6	Six

Monsieur COUREL Francis ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Président et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

Poursuivant l'ordre du jour, il est procédé à l'élection d'un vice-président.

COMPOSITION DU BUREAU

Monsieur le Président propose que les membres du bureau continuent d'être composés de 7 membres : un président, un vice-président, un trésorier, un secrétaire et 3 membres de bureau sans fonction

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- Accepte que le bureau soit composé de 7 membres comme évoqué ci-dessus

ELECTION DU VICE-PRESIDENT

Monsieur le Président, Francis COUREL demande qui est candidat à la charge.

Monsieur André TIHY

Madame DUONG Isabelle

Sont candidats à cette charge

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret, chaque membre est muni d'une enveloppe de couleur et un bulletin blanc. Chaque conseiller syndical, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : **29**

A déduire : Bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du code électoral : **1**

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : **28**

Majorité absolue : **15**

Ont obtenu :

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DUONG Isabelle	6	Six
TIHY André	22	Vingt-deux

Monsieur TIHY André ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Vice-Président et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

ELECTION DU SECRETAIRE

Monsieur le Président Francis COUREL demande qui est candidat à la charge.

Monsieur BEURIOT Valéry

Est candidat à cette charge

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret, chaque membre est muni d'une enveloppe de couleur et un bulletin blanc. Chaque conseiller syndical, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : **29**

A déduire : Bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du code électoral : **0**

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : **29**

Majorité absolue : **15**

A obtenu :

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BEURIOT Valéry	29	Vingt-neuf

ELECTION DU TRESORIER

Monsieur le Président Francis COUREL demande qui est candidat à cette charge.

Monsieur CANTELOUP Christophe

Est candidat à cette charge

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret, chaque membre est muni d'une enveloppe de couleur et un bulletin blanc. Chaque conseiller syndical, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : **29**

A déduire : Bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du code électoral : **0**

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : **29**

Majorité absolue : **15**

A obtenu :

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CANTELOUP Christophe	29	Vingt-neuf

ELECTION DE TROIS MEMBRES DU BUREAU SANS FONCTION

Monsieur le Président Francis COUREL demande quels sont les candidats à cette charge.
Mme DUONG Isabelle et MM DROUET Romain et DESCHAMPS Didier
Sont candidats à cette charge

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret, chaque membre est muni d'une enveloppe de couleur et un bulletin blanc. Chaque conseiller syndical, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : **29**

A déduire : Bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du code électoral : **0**

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : **29**

Majorité absolue : **15**

Ont obtenu :

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DESCHAMPS Didier	29	Vingt-neuf
DROUET Romain	29	Vingt-neuf
DUONG Isabelle	29	Vingt-neuf

CLOTURE DU PROCES-VERBAL

Aux termes des opérations électorales pour les membres du bureau du SYNDICAT MIXTE DE LA BASSE VALLE DE LA RISLE, Monsieur le Président rappelle que :

Monsieur **COUREL Francis** est élu Président.

Monsieur **TIHY André** est élu vice-président.

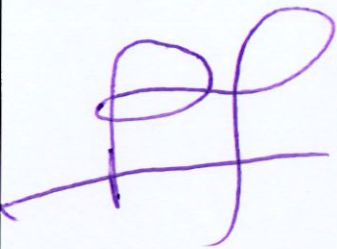
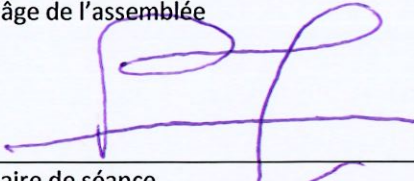
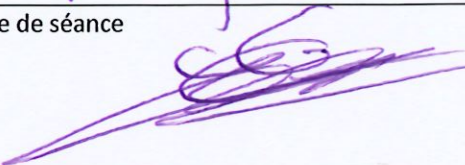

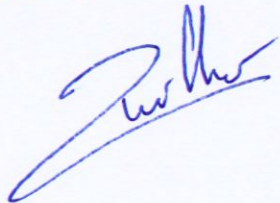
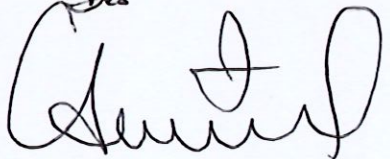
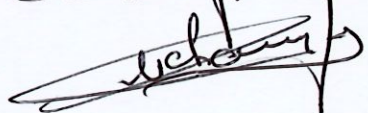
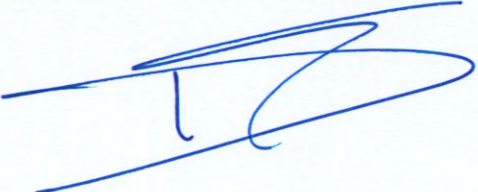
Monsieur **BEURIOT Valéry** est élu secrétaire.

Monsieur **CANTELOUP Christophe** est élu trésorier.

Monsieur **DESCHAMPS Didier** est élu membre du bureau.

Monsieur **DROUET Romain** est élu membre du bureau.

Madame **DUONG Isabelle** est élue membre du bureau.

<p>Le Président</p> 	<p>Doyen d'âge de l'assemblée</p>  <p>Le secrétaire de séance</p> <p>Miel</p> 
<p>L'assesseur du bureau de vote</p> <p>Drouot Bomain</p> 	<p>L'assesseur du bureau de vote</p> <p>Devilla</p> 
<p>Le vice-président</p> <p>TIMY ANDRÉ</p> 	<p>Le trésorier</p> <p>Cantaloup Christophe</p>
<p>Le secrétaire</p> <p>Melny Berrisot</p> 	<p>Membre du bureau</p> <p>Derchaup Didier</p> 
<p>Membre du bureau</p> <p>Drouot Bomain</p> 	<p>Membre du bureau</p> <p>Isabelle DUONG</p> 